

PROCES VERBAL du 28 mai 2024 à 18h30

MM. Nathalie DURAND, Gilles MORGUE, Béatrice CREPISSON, Patrick LEPETIT, Gérard VALLET, Patrice TARDY-JEUNOT, Gérard ROUSSET, Claude EPARVIER, Myriam PINAZ, Marion DERLON, Emmanuelle BONNET (à partir de 19 h 02), Céline DURAND, Nadège SIBEUD.

Excusés : Didier CASSAN, Emmanuelle BONNET (à partir de 19 h 02)

Absent : Lilian ROBIN

Secrétaire de séance : Claude EPARVIER

Pouvoir : Didier CASSAN à Gilles MORGUE

Approbation du procès verbal du conseil municipal du 25 mars 2024 :

Votants : 13, Pour : 12, Abstention 1

1°) Délibérations

Décisions modificatives : Il y a lieu de reprendre la délibération concernant l'affectation du résultat. M. Gérard VALLET donne des précisions sur les corrections à apporter. **Votants : 13, Pour : 13**

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour la restauration des registres d'état civil :

Madame le Maire informe le conseil municipal que plusieurs registres d'état civil sont détériorés et le Département subventionne cette dépense à hauteur de 55 % du montant HT. 2 devis ont été demandés L'entreprise DABON a été retenue. Madame le Maire soumet au vote **Votants : 13, Pour 13**

Choix de l'architecte pour la maîtrise d'œuvre concernant la réhabilitation d'un bâtiment d'activités en équipement public (salles polyvalente et d'activités, locaux de stockage) :

Seuls 3 cabinets (Think architecture VIENNE, TKMT TULLINS, Ebullition COUR ET BUIS) ont proposé une offre. Les architectes ont pu visiter le bâtiment et le site.

Ensuite, les cabinets d'architectes ont présenté leur offre et leur équipe. Les premières offres vont de 102 800 € à 128 275 € Un courrier leur a été transmis pour savoir si leur offre était maintenue à la suite de la visite et de la rencontre avec la commission.

Après analyses avec le CAUE, Mme ARMISSOGLIO de la communauté de communes, et les membres de la commission, le choix s'est porté, à l'unanimité, sur le cabinet Think Architecture.

19 h 02 :Le conseil municipal délibère à 14.

Mme le Maire soumet au vote.

Votants : 14, Pour : 14

Après validation du conseil municipal, les courriers pour informer les candidats seront expédiés dès jeudi 30 mai, et la réunion de lancement aura lieu lundi 3 juin dès 8 h30.

2°) Point sur les dossiers en cours

Dossier DETR concernant les travaux des réparations suite aux inondations, la demande de subvention a été refusée.

Dossier SDED pour le remplacement des fenêtres à la mairie : subvention accordée

Démission Lilian ROBIN, Conseiller municipal, reçu ce jour.

Station d'épuration : La communauté de communes va lancer les travaux et créer une nouvelle station d'épuration, les élus ont visité la station d'épuration de SAINT SORLIN et donnent des explications sur le fonctionnement de la station avec 2 bassins avec des roseaux. Mme le Maire donne lecture du calendrier des études et travaux.

Prieuré : pas de réponse du courrier adressé à la Région pour une demande de subvention

Sacristie : une réunion en visio a été annulée.

Cloches en panne depuis plusieurs jours. L'entreprise BODET est informée et doit intervenir prochainement.

Réunions publique CNR pour la refonte de l'école : 2 réunions ont eu lieu afin de définir les besoins.

Elections européennes : modification du tableau des permanences.

Centenaire Mme NEJMAN : une réception a eu lieu à son domicile en présence de Mme le Maire et de plusieurs adjoints.

3°) Questions diverses

Réunion de la fête de la truite : jeudi 30 mai à 18 h 30

Projet Yoga : Mme Marine FRANCE organise des cours de yoga le mardi soir de 18 h 30 à 19 h 45 à la salle de motricité. Pour l'instant, la salle de motricité est prêtée par la commune.

Le CCAS a déposé un dossier auprès de la compagnie des financeurs pour organiser des cours de yoga adaptés gratuits pour les personnes de plus 60 ans. Ce dossier a été accepté, les cours débuteront dès septembre.

Semaine bleue : Un après midi sera organisé le 3 octobre à la salle des fêtes de MANTHES avec des séances de yoga adapté, des jeux de sports sur la Wii, du tennis de table virtuel, puis l'après midi se terminera par un goûter.

Bulletin municipal : il sera distribué prochainement.

Forum des associations : Mme SIBEUD se renseigne sur le tapis pour protéger le sol de la salle de tennis de table à mettre en place pour le forum des associations.

M. ROUSSET demande si l'on peut mettre en place un miroir à la sortie de la route de champêtre, et il signale que le broyage de l'herbe n'est pas réalisé sur la voie ferrée à la limite de BEAUREPAIRE.

Mme SIBEUD signale que le parc est sale notamment avec de l'herbe dans le lac, voir pour faire du faucardage.

Mme BONNET rajoute que les pigeons font des dégâts au niveau du café du lac.

Plusieurs problèmes routiers évoqués ; vitesse, haies qui dépassent sur les voies, publicités qui traînent sur les voies etc.

La séance est levée à 20 h 48